Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 28 JUIN 1922 — No. 32

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Manitoba
[illegible] A. GAUVIN
42[illegible] Provencher
SAINT-BON[illegible] - MANITOBA
Téléph[illegible] 1235

FETE NATIONALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A SAINT-BONIFACE

Vendredi et Samedi derniers, sous les auspices de la Société St-Jean Baptiste de Saint-Boniface, la population canadienne-française fêtait dignement sa fête nationale.

Le programme des fêtes comportait: Feu de St-Jean, Feu d'artifice, Courses de toutes sortes pour lesquelles de nombreux prix de valeur furent distribués, Grande procession, Musique, Rafraichissements, Loteries, etc. etc.

Le samedi une messe fut dite par Mgr l'Archevêque de St. Boniface. A l'issue de cette messe une adresse à Sa Grandeur fut lue par l'avocat Alexandre Bernier, président de la Société Saint-Jean Baptiste de Saint Boniface. En voici la teneur:

A sa Grandeur Monseigneur Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface

Monseigneur,

La fête nationale d'un peuple est, au sens le plus noble du mot, un jour de réjouissance; pour célébrer la patrie on aime se servir d'une lyre: tout ce qui parle et tout ce qui chante, tout ce qui est Eloquence, Poésie et Harmonie s'unissent en d'enthousiastes concerts; c'est la Providence qui a mis cette étincelle aux coeurs des hommes et les a attachés par un amour invincible au sol natal.

Cependant dans les circonstances difficiles où elle vit en permanence depuis trente ans, la minorité française de notre province a toujours donné à ses manifestations patriotiques un caractère de gravité qui lui sied mieux qu'un brillant étalage de paroles. Aux peuples qui luttent, la réflexion et la prière sont des vertus essentielles, et qui viennent comme d'elles-mêmes s'incruster dans les âmes. Aussi, Votre Grandeur, qui s'inspire de saintes traditions, a toujours compris que la pensée dominante de notre 24 juin à nous, soit l'agenouillement dans le temple dans ce temple où le peuple canadien-français a jusqu'ici trouvé son viatique et où il trouvera encore la lumière et laforce dont il a besoin.

Ces quelques paroles vous disent déjà, Monseigneur, quelles préoccupations sont les nôtres en ce moment. Nous nous présentons ici dans l'humilité de la pensée. En face des problèmes complexes qui se dressent devant nous et qui viennent de faire l'objet des délibérations d'un congrès laborieux, nous n'avons guère le désir de nous attarder dans une vaine énumération de nos mérites et de nos qualités. Au lieu de flatter notre orgueil en des réminiscences et des constatations qui, du reste, ne sont bonnes qu'à la condition de servir d'exemples, nous voulons faire de ce jour le jour de la réflexion sérieuse et des fermes résolutions.

Où va la race française en Amérique? Est-elle fidèle à son passé? Progresse-t-elle dans le sens de ses traditions et des données de sa foi? Nous voulons répondre à ce questionnaire formidable par des paroles réconfortantes: Oui, malgré ses multiples imperfections, le peuple canadien-français peut dans son ensemble croire à de grands et légitimes succès dans un avenir rapproché; c'est une minorité française battue en brèche, c'est un poste d'avant-garde exposé à tous les périls, qui pousse ce cri d'espérance à toute la race française d'Amérique. Le groupe français du Manitoba, tout éloigné qu'il soit du château-fort canadien-français, n'en a pas moins conservé, et à l'état très vif, le sens patriotique. Aussi suit-il avec un intense intérêt toutes les manifestations de la vie nationale sur ce continent; surtout il observe avec la plus grande attention et la plus grande joie la vitalité qui s'affirme clairement chez nos frères de la province de Québec; nous demandons à la Providence de veiller sur la province de Québec; nous supplions nos frères de Québec de fortifier de plus en plus cette union du peuple et du clergé qui a produit pour eux et pour nous des résultats si heureux dans le passé; nous prions Dieu d'accorder ses lumières aux hommes d'Etat de la province de Québec car on peut dire, d'une manière générale, que leur attitude publique a une influence sérieuse sur l'orientation politique de tous leurs compatriotes de la confédération canadienne; leur responsabilité morale est grande; le bonheur, la dignité, le bon renom de toute la race s'y rattachant dans une mesure transcendante. Pour tout le Canada français nous souhaitons la persévérance dans la Foi, l'attachement à l'Eglise, en qui se perpétue cette Foi sur la terre, la soumission à l'ordre que Dieu a établi pour le gouvernement des peuples. Car nous nous rappelons cette parole que Jéhovah adressait non seulement à Moise et au peuple d'Israel, mais à tous les peuples de la terre, et qui est une promesse de vie pour toute nation qui s'en inspire:

"Je suis un Dieu jaloux, punissant la faute des péres sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération, mais faisant miséricorde jusqu'à mille générations pour ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements".

Quant à nous Canadiens-Français de ce pays de l'Ouest, nous voulons donner à nos chefs spirituels l'assurance que notre patriotisme est bien sincère et que nous sommes fermement déterminés à faire passer en programme de vie quotidienne cette devise de nos étendards nationaux: "Aime Dieu et va ton chemin". Quoi qu'il arrive maintenant la minorité française de cette province est décidée à marcher droit devant elle, sans faiblesse ni frayeur; elle a connu à peu près toutes les persécutions politiques et sociales, cependant elle vit, elle grandit, elle se fortifie; et sans le moindre esprit de bravade, et sans se faire d'illusions sur les difficultés qui la menacent toujours, elle s'organise pour durer aussi longtemps que les assises de la solide cathédrale de pierre où elle a ce matin prié le Très-Haut de la bénir.

Il nous plaît ici, Monseigneur, de rendre hommage à la sagesse profonde qui préside à l'administration du diocèse de Saint-Boniface, dans lequel nous voyons non-seulement l'institution chargée de pourvoir au gouvernement spirituel de nos âmes mais aussi la forteresse nationale sur laquelle nous nous sommes appuyés aux jours de bataille. Grâce à la direction éclairée que Votre Grandeur a su donner à nos âmes de chrétiens et de patriotes, grâce à la correspondance du clergé aux efforts de son perspicace archevêque; grâce à la bonne volonté et à l'esprit de discipline de notre peuple, la minorité française a réussi à surnager. Fasse le Ciel qu'elle conserve toujours l'esprit de devoir qui est indispensable aux peuples qui luttent. Cet esprit de devoir comporte, nous ne voulons jamais l'oublier, du désintéressement personnel chez les individus, le désir d'être avant tout utile à nos causes sacrées sans arrière-pensée d'honneurs ou de bénéfices particuliers, des habitudes d'ordre et d'économie, du zèle pour le travail spécial que la Providence a assigné à chacun de nous: travail de la terre, travail de l'atelier, travail du comptoir ou du bureau.

Telle est, Monseigneur, notre état d'âme; telles sont nos résolutions. Et il nous est doux de les exprimer dans cette enceinte auguste, tout à côté des tombeaux des illustres pionniers de ce pays, des grands ancêtres qui vinrent ici à la suite de La Vérendrye et de Monseigneur Provencher et qui ont fait de l'histoire française de l'ouest une si bèlle et si honorable page. Nous tenons en ce jour à rattacher le passé au présent et à dire la reconnaissance de notre génération envers les pionniers de ce pays: les découvreurs, les missionnaires, la race vaillante qui leur fournit en abondance des guides et des auxiliaires, les premiers laboureurs, les premiers éducateurs—tous ceux-là qui dorment maintenant dans nos cimetières, mais dont l'âme survole toujours le présent, l'éclaire et le réchauffe.

La Société St-Jean Baptiste de Saint-Boniface célèbre en ce jour le cinquantième anniversaire de sa fondation; elle appelle sur elle-même et sur ses efforts les bénédictions de Dieu. Nous nous agenouillons donc tous ensemble sous la main paternelle de Votre Grandeur et nous La prions de faire descendre sur nous et sur nos familles la plénitude des faveurs divines.

En termes éloquents Monseigneur l'Archevêque a remercié chaleureusement la Société Saint Jean Baptiste et en particulier son Président M. Alexandre Bernier, l'encourageant, tout en lui assurant son concours, à continuer son oeuvre, oeuvre nationale dans toute l'acception du mot.

CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Le quatrième congrès de l'Association d'Education a eu lieu jeudi et vendredi dernier à la salle du Collège de Saint-Boniface. Environ 160 délégués suivirent les travaux, nous avons sous la main 158 lettres de créance. Presque toutes les paroisses étaient représentées, quelques unes même très bien représentées. Celles qui ne l'étaient pas du tout, ne sont pas des moindres, mais il est probable que leurs délégués auront été empêché de se rendre à St-Boniface par quelques circonstances spéciales, et nous espérons qu'en ces quartiers on n'en sera pas moins fidèles à l'Association d'ici le prochain congrès, dans deux ans.

On sait qu'il ne faut pas donner avec toutes les précisions qu'on pourrait, compte-rendu des travaux de nos congrès, à la presse. Cependant il ne faut pas non plus qu'aucun canadien-français reste ignorant de ce que nous faisons à l'Association, faute de rapports. Il y aurait là un dilemne si le congrès n'était là pour le solutionner. Les congrès ne sont pas faits tant pour qu'on en fasse des compte-rendus que pour qu'on y rende des comptes; et ceux qui voulaient se rendre compte ont assisté à nos séances et se sont rendus compte; les autres, par leur absence, nous ont signifié toute leur confiance sans voir.

Ceux qui ont assisté aux quatre congrès de l'Association nous assurent que celui-ci ne fut pas un moindre succès que les trois autres. Même nombre de délégués ou à peu près, même enthousiasme, même ardeur aux débats, même intérêt en tout.

Le congrès débutait jeudi soir par quelques paroles de bienvenue du Dr Laurendeau, en sa qualité de premier magistrat de notre ville, et de monsieur Raymond, comme président du cercle local de l'Association. Monsieur le président Béliveau, sitôt après, faisait rapport des travaux de l'exécutif durant l'année écoulée. Rien de bien nouveau; la répétition des agissements des années passées avec de petits perfectionnements que suggère l'expérience, mais dont les effets sont souvent enrayés par le manque de coopération de la part des cercles paroissiaux.

Monsieur le président recommande avec beaucoup d'insistance la réorganisation des cercles paroissiaux, il leur recommande d'étudier les status de leur propres écoles, de faire connaître le résultat de leurs observations à l'exécutif, de tâcher de faire leur perception régulièrement et de persévérer dans cette voie.

Il fit connaître le rapport financier et remercia les vérificateurs, messieurs Alfred Doucet et Camille Fournier, qui en plus de celle de cette année, ont fait une vérification complète des livres de l'Association depuis sa fondation et ont présenté à l'exécutif un rapport très détaillé, couvrant dix grandes pages de chiffres bien classés et méticuleusement ordonnés. Travail, fait gratuitement et qui vaut une jolie contribution.

Après le rapport du président, des amendements furent votés qui décrétaient la suppression du Comité Général. Ce n'est pas une perte puisque cet organisme n'a jamais fonctionné. Ses pouvoirs sont attribués les uns au congrès, les autres à l'exécutif.

Monseigneur l'Archevêque à son tour souhaite la bienvenue aux délégués et leur donne quelques conseils, dont pas un sans application immédiate, pas un qui ne fut des plus pratiques des plus simples à comprendre et que tous il faudra mettre en pratique si nous voulons en arriver à quelque résultat. Tous les délégués devront tâcher de se rappeler ces conseils, afin de les appliquer eux-mêmes chez eux, et de les faire appliquer par tous leurs coparoissiens.

Le lendemain matin, vendredi 23, les délégués avaient à considérer une résolution rédigée par le frère Joseph, et étayée de statistiques révélatrices et probantes. Il nous faut des instituteurs et des institutrices qualifiées et il nous faut prendre le moyen de les avoir au plus tôt. Quand ils sont brévetés à la satisfaction de l'Etat, il faut encore voir à ce qu'ils soient qualifiés à nos yeux et qu'ils soient capables de donner aux enfants canadiens-français l'instruction française qu'il leur faut, et la bonne éducation que nous avons le devoir d'exiger. Il faut donc que nous leur assurions une formation supplémentaire à celle assurée par l'Etat et l'exécutif soumet un projet de cours du soir sur lequel on fonde de grandes espérances.

Le débat qui s'engagea à la suite de ce travail fut très intéressant et prouvait que tous s'étaient rendu compte de la nécessité d'agir immédiatement dans le sens indiqué par le Frère Joseph.

Aussitôt après ce début eut lieu la nomination de la commission des nominations. Monsieur le président ayant nommé M. Lacerte représentant de l'exécutif, monsieur l'abbé Bertrand proposa MM. Dostert, de la paroisse du Sacré-Coeur, Martin de Saint-Claude, Dupuis, de Saint-Jean-Baptiste, le Dr Laurendeau, et M. Grignon de Woodridge. Les membres de cette commission s'étant retirés pour dresser leur liste de candidats, M. Horace Chevrier entreprît son rapport sur la finance de l'Association.

Avec son habileté ordinaire, celui-ci entassa des argument qui convainquirent tous les auditeurs que l'Association avait besoin d'argent, de beaucoup d'argent et que jusqu'ici, elle n'en avait eu que juste ce qu'il fallait pour ne pas glisser dans l'inaction et le néant. Il présenta une résolution demandant que chaque famille se taxe de $5.00 par année. Plusieurs prirent part au débat qui suivit ce rapport, notamment monsieur Joseph Baril, qui appuya la résolution avec chaleur. Faisant appel à ses souvenirs, il dit qu'en 1890, ce n'était pas $5.00, mais $50.00 et même plus qu'on avait du percevoir de chaque famille pour entretenir les écoles séparées, que si alors on avait fait de tels sacrifices pour assurer à la génération présente une éducation religieuse et nationale, celle-ci ne devait pas reculer devant une taxe de $5.00 par année pour assurer le même bienfait à celle qui pousse. La motion fut votée à l'unanimité.

Restait le rapport de M. Marion sur le français à la Convention annuelle des commissaires d'école de la province. Les deux motions présentées à cette convention par nos commissaires de langue française ont toutes deux été défaites; rien ne surprend à celà, mais M. Marion fait remarquer que la deuxième défaite était plus consolante, si une défaite peut être consolante, car durant l'année nous avions gagné des sympathies. La commission des résolutions était en faveur de la deuxième résolution, celle de cette année ainsi que l'exécutif de l'Association des Commissaires du Manitoba, sauf un membre. Malgré que nos résolutions en faveur du français aient été défaites, M. Marion recommande aux commissaires de se rendre en aussi grand nombre que possible à ces conventions. Grâce aux votes de nos commissaires de langue française, plusieurs motions néfastes ont été rejetées et d'autres devront l'être encore. Il insiste aussi sur le devoir de tous les contribuables de se rendre à l'assemblée annuelle où a

(A suivre en page 2)

SECOND CONGRES BELGE

à Bruxelles, Man. les 1, 2, 3 et 4 Juillet, 1922

PROGAMME

Samedi, 1er Juillet 1922 dans l'après-midi, rassemblement à Swan Lake, place de la station.

Dimanche 2 Juillet 1922—A 10 heures du matin, grand'messe solennelle à Bruxelles. Sermon par le R. P. Janssens, Rédemptoriste.

A 3 heures—Réunion du Comité, Formation du bureau.

A 8 heures du soir.—Assemblée générale. Rapport du Secrétaire-Trésorier. Orateurs, M. Leo Schanus, St-Georges et M. Auguste De Pape, Bruxelles, Man.

Lundi, 3 Juillet 1922.—A 10 heures du matin, réunion des comités. Orateurs, N. Pirotton, St-Boniface et Jules Montagne, Ste Amelie.

A 3 heures, réunion des sections. Orateurs, Joseph Draulans, Shergrove et Octave Rodts, St Boniface.

A 8 heures du soir, Séance de clôture.

Mardi 4 juillet, 1922—Grand picnic organisé par la Fanfare de Bruxelles, Man.

Le Secrétaire,
Octave RODTS, Secrétaire
F. WINDELS, président

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

Les Révérends Pères Rédemptoristes sont heureux d'annoncer au public et à tous les amis de la Bonne Ste Anne qu'une église provisoire est déjà ouverte et qu'elle servira au culte jusqu'à la reconstruction de la basilique nouvelle.

Cette église provisoire, construite en 37 jours, fait honneur au zèle pieux des RR. Pères Rédemptoristes et à leur inlassable activité. Elle a été ouverte le 29 mai dernier. Elle mesure 165 pieds de longueur sur 62 de largeur, et 34 pieds entre plancher et voûte. Douze cents personnes peuvent s'y asseoir commodément. Il y a douze autels où 12 prêtres pourront en même temps y célébrer la sainte messe. Neuf confesseurs y trouveront 9 confessionnaux pour y entendre les pèlerins.

Si la basilique a été incendiée, les attractions du pèlerinage ont été heureusement conservées. Les vénérés Pères, au péril même de leur vie, ont réussi à sauver de la destruction la statue miraculeuse de la Bonne Sainte-Anne debout sur sa colonne d'onyx. Les reliques de la Bonne Sainte-Anne, la châsse aux reliques et les objets les plus précieux, notamment la célèbre peinture de Sainte-Anne par Lebrun et les pièces les plus historiques.

On nous assure, et tout nous porte à croire que, cette année, les pèlerins seront plus nombreux encore que les années passées. Les Soeurs Franciscaines, les hôtelleries et les maisons de pension continueront de les y accueillir et de leur rendre tous les services possibles.

Les Révérends Pères désirent reconstruire plus belle et plus spacieuse la basilique de Sainte-Anne. Ils expriment de nouveau leurs sincères remerciements pour les nombreux témoignages de vive sympathie qui leur ont été donnés, sité des fidèles serviteurs de la Bonne Sainte-Anne pour l'oeuvre de la reconstruction, sur une base digne de la grande Thaumaturge du Canada.

UNE PERLE

De la "Tribune" de Winnipeg, de Samedi, 23 Juin.

NOUVELLES D'EUROPE

TOKIO, 22 Juin—Etc, Etc.

Tiens! et où est-il donc rendu, maintenant? Sur la Tamise ou bien sur la Cannebière?

Et l'on dira ensuite que les Anglais ne connaissent que la situation géographique de leurs-colonies.

CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

(Suite de la page 1)

lieu l'élection des commissaires et le devoir de choisir judicieusement ses officiers.

Pendant ce dernier rapport, les scrutateurs, le vote ayant été pris, avaient dépouillé le scrutin et bientôt faisaient rapport que MM. Hormidas Béliveau, Chevrier, le Frère Joseph, MM. Léveillé, Cusson, Lacerte, Gagnon, Benoit, J. A. Hébert, Camille Fournier, Joseph Leblanc, Eugène Dufresne et Noel Bernier étaient élus membres de l'exécutif de l'Association pour le prochain terme.

Voici la liste des délégués des différentes paroisses:

Transcona—M. l'abbé Paillé, MM. Ovide Brodeur, Alfred Dandurand, Eusèbe Blais.

Haywood—MM. de Rocquigny, Maurice Fay, Charles Taburet.

Mariapolis: M. l'abbé Rousseau, MM. Louis Trudel, Léon Capon, C. H. Carbonneau, Alfred Choquette.

Fannystelle: Emile Guyot, Philippe Painchaud, M. l'abbé Deslandes.

Lorette: M. l'abbé Saint-Amant, MM. Albert Keroack, Sauveur Marcoux, Roger Marcoux.

Starbuck: M. l'abbé Léon Roy.. ..

Saint-Jean-Baptiste: M. l'abbé Bellavance, MM. F. Grégoire, F. Beaudette, Alexandre Ayotte, A. Dupuis.

La Broquerie: MM. François Perrière, S. Jolicoeur, Louis Tétrault, Adélard Fournier, N. Fournier, Arthur Parent, Alfred Laurencelle.

Laurier, M. l'abbé Lalonde, MM. Léon Sacquet et N. Cousineau.

Saint-Léon: MM. Rodrigue Lussier, Omer Leblanc, Hervé Rondeau.

Somerset: M. François Guilliard.

Letellier: MM. l'abbé Picton, MM. Wilfrid Barnabé, Victor Robert, Léon Bruyère.

Elie: Maxime Allaire.

Saint-Adolphe: MM. Joseph Pelletier, Lévi Courchaine, Josué Gagnon, Eugène Landry.

Saint-Lazare: M. l'abbé Barton, Oscar Dupont, Joseph Tremblay.

Bruxelles: MM. N. Dubuc, A. Chabot.

Saint-Claude: MM. Jean Martin, Antoine Chappellaz, Sergius Dupont, Arthur Jobin.

Fort Garry: M. l'abbé Bartrand, F. E. Lafrance.

Woodridge: MM. Aimé Vrignon, George Lafortune.

Dunrea: M. Arthur Parent.

Sainte-Anne: MM. Rév. P. Roberge, Siméon Prairie, George Lavack, Philippe Major, Joseph Dubois, Arthur Lacoste, John Bonin, Alexandre Bériault, Philippe Guay, Boniface Perrault.

Saint-Eustache: M. l'abbé Bastien.

Lac-du-Bonnet: M. l'abbé Senez.

Winnipeg: R. P. Normandin, MM. E. J. Dufresne, R. H. Mercier, Louis Arsenault, J. O. Dubuc, J. H. N. Léveillé, V. Guilbert, Dr. G. LaFlèche, Paul Olivier, A. J. Dostert, Hector Héroux, Dr. Séguin, F. Dufresne, François Boulé, J. A. Hébert, W. Fournier, Horace Chevrier.

Saint-Boniface: MM. J. A. Charette, J. A. Lapierre, Léon Roy, Robert Croteau, Antonio Labelle, J. N. Jutras, Joseph Baril, Victor Mager, François Beaulieu, J. A. Lemay, F. Chavanne, A. J. Doucet, Godias Brunet, Joseph Gauthier, P. Laurendeau, Horace Morier, Joseph Lemay, F. Hossay, J. B. Lavoie, A. Lacroix, P. Dionne, Paul Gagnon, Yves Brassard, Dr. Benoit, R. Pelletier, T. Bouchard, J. C. Turenne, George l'Evêque, Léo Lanouette, Rév. Frère Joseph, A. Vanraes, Roland Lévêque, Louis Muller, Noé Jolivet, J. N. Senez, H. Painchaud, J. H. Trudel, J. B. Voyer, J. A. Biron, S. Nault, Alphonse Lafond, V. Bourbonnière, Charlemagne Préfontaine, Arthur Prud'homme, Camille Fournier, J. C. Marcoux, S. Hélie, G. H. Bérubé, J. H. Desautels, G. A. Maher, S. Blanc, Henri Lacerte, J. B. Leclerc, Origène Lacerte, A. Paquin, J. A. F. Bleau, J. A. Pronoveault, L. Roux, J. A. Rousseau, Dr. Longpré, G. Lemay, J. A. W. Lane, Eugène Dubuc, Dr. Laurendeau, L. P. Gagnon, J. A. Marion, J. A. Cusson, H. Béliveau, Noel Bernier, Marius Benoit.

AVIS AUX FRANCAIS

Les Français propriétaires de titres d'avant-guerre de la dette et ils osent compter sur la généro-autrichienne et de la dette hongroise doivent s'adresser au Consulat Général de France à Montréal avant le 20 juillet 1922 pour faire estampiller leurs titres. Les Les titres autrichiens doivent avoir été détenus à la date du 16 juillet 1920 en dehors des territoires des Etats successeurs de l'Autriche, et les titres hongrois à la date du 26 juillet 1921 en dehors des territoires des Etats successeurs de la Hongrie.

Par ordre,
J. H. BOURGOIN,
Agent Consulaire de France

AVIS

Toutes réclamations contre la succession Chartrand décédé, devront être faites au soussigné d'ici le 13 juillet 1922.

JOS. T. DUMOUCHEL
Exécuteur

St. Boniface, 13 Juin 1922.

A VENDRE OU A LOUER

Propriété de feu Henri Chartrand, située à Bleauville, St. Boniface. S'adresser à
JOS. T. DUMOUCHEL
31-32 St. Boniface

Séance spéciale du Conseil de Ville lundi prochain.

LA ROUILLE DU GRAIN

Les rouilles sont les plus grands fléaux des céréales; elles causent tous les ans au Canada des pertes qui se chiffrent par des millions de boisseaux. Il existe plusieurs rouilles mais c'est la rouille de la tige qui cause de baucoup le plus de dégâts. Certaines formesde cette rouille attaquent le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et bien des graminées. Elle est plus grave sur le blé que sur les autres céréales, spécialement dans l'Ouest du Canada. Les cultivateurs parlent de la rouille rouge et de la rouille noire, mais ce ne sont là que des phases de la rouille de la tige. Une autre phase de cette rouille se rencontre dans toutes les variétés de l'épinette commune, un arbrisseau que l'on plante parfois pour l'ornementation mais qui n'est pas indigène au Canada, à l'est des montagnes Rocheuses.

La rouille est causée par un champignon qui se propage sur le grain, principalement au moyen de semences ou "spores", comme on les appelle. Ces spores se déposent sur la feuille ou sur la tige et émettent des filaments qui pénètrent dans la plante, à travers les ouvertures minuscules par lesquelles la plante respire. Les fils du champignon se développent pendant quelques jours dans les tissus puis produisent les masses bien connues de spores rouges qui sont portées par les vents et propagent ainsi la rouille à d'autres plantes. Plus tard, il se forme des spores noires d'hiver, qui peuvent attaquer l'épine-vinette au printemps, mais non pas les céréales. Les fils du champignon dans les tissus détournent à leur profit la nourriture faite par la plante, et les amendes du grain se raccornissent et ne se développent pas. Les masses de spores font irruption à travers le tissu de la plante pour atteindre la surface, causant des ruptures par lesquelles les vents chauds de l'été dessèchent la plante. Les spores de la rouille ne peuvent se développer sans humidité et c'est pourquoi les épidémies de rouille sont pires dans les sections humides.

Comment la rouille vit-elle pendant l'hiver? Il est certain que les spores noires résistent à l'hiver et commencent à opérer sur l'épine-vinette commune au printemps, d'où elles passent facilement aux graminées et aux grains. Dans certaines conditions, les spores rouges vivent également sur les graminées sauvages, et les spores venant des champs de blé au sud sont sans doute une autre cause d'épidémies de rouille. Laquelle de ces causes est la source la plus importante de l'origine de la rouille au commencement de l'été, on ne le sait pas, mais dans l'état actuel de notre expérience, il semble que cette dernière soit la source la plus importante.

Que peut-on faire pour prévenir la rouille? Comme les grains à maturation précoce échappent à la rouille, on fera bien de semer tôt et de faire tout le nécessaire pour activer la maturation du grain. On donnera la préférence qualité et d'un bon rapport, pluaux variétés précoces, de bonne tôt qu'aux variétés lentes à mûrir. Toutes les variétés de blés à pain que l'on cultive généralement au Canada sont très susceptibles à la rouille. Kota, un blé à pain introduit par le Ministère de l'agriculture des Etats-Unis, présente une résistance marquée à la rouille de la tige mais il est très susceptible à la rouille de la feuille. Quelques-uns des blés durum ou à macaroni tels que Acme et Nomad, sont très résistants à la rouille, mais on ne sait pas encore si ces blés conviennent sous d'autres rapports aux conditions canadiennes. A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas de blé que l'on puisse recommander à la place du Marquis pour emploi général dans l'Ouest du Canada.

Le moyen de lutte le plus efficace cotre la rouille est celui qui consiste à sélectionner les plantes pour développre la résistance à la rouille —il s'agirait de développer un blé possédant la résistance à la rouille et d'autres qualités qui le rendent propre aux conditions canadiennes. Il se fait quelques recherches dans cette voie mais il y aurait lieu de pousser ces recherches plus loin et de s'entendre pour les faire en collaboration étant donnés les ravages formidables que cause la rouille.

NOTES LOCALES

Samedi prochain le 1er Juillet fête de la Puissance.

* * *

M. Arthur Auger d'Edmonton en visite en cette ville depuis quelques jours est parti hier soir pour Edmonton.

* * *

Les dernières pluies que nous avons eues ont fait un bien immense à la récolte.

* * *

M. Alfred Dease de Neche, Dakota, est en visite chez M. Alexandre Genthon de St. Vital.

* * *

M. Antoine Gingras a été nommé officier-rapporteur pour la division electorale de St-Boniface.

* * *

MM. Despatis frères ont obtenu le contrat de la Ville pour les vidanges pour une période de six mois.

* * *

L'Union Métisse de Manitoba tiendra un pique-nique au Fort Garry dimanche prochani le 2 Juillet..

* * *

Le pique-nique qui devait avoir lieu a St-François Xavier dimanche dernier a été remis à samedi prochain le 1er juillet.

* * *

M. et Mme Jos. Hogue de Ashern, Man. étaient en visite la semaine dernière chez Mme Elie Genthon, 37 rue Masson.

* * *

Le Chef de Police Gagnon est parti samedi dernier pour Victoria où il doit assister à une convention des Officiers de Police.

* * *

Un pénible accident est arrivé la semaine dernière à M. Alphonse Samson, rue Masson. En travaillant à l'usine d'acétylène à Winnipeg un réservoir a fait explosion et a brulé M. Samson à plusieurs endroits. Transporté en toute hâte à l'hôpital Général de Winnipeg M. Samson souffre terriblement.

* * *

M. et Mme Joseph Hogue, de Ashern, Man., sont venus passer quelques jours chez Mme Genthon de la rue Masson à Saint-Bonifa- la semaine dernière.

* * *

Mlle Marie-Henriette Collin, Professeur de Piano, et quelques-uns de ses élèves, donneront un récital dans la salle de l'Ecole Normale de St-Boniface, mardi soir, le 4 juillet à 8.30 p.m. Entrée gratuite.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 11 au 15 juillet, au Couvent des Missionnaires Oblates du S.C. et de M.I., à Saint-Charles, Man.

Les jeunes filles désireuses de prendre part à cette retraite voudront bien envoyer leurs noms le plus tôt possible à la Directrice du Couvent.

Les retraitantes sont priées d'apporter avec elles leur nécessaire de toilette.

La pension du mardi soir au vendredi matin après le déjeuner sera de $5.00.

LA REVUE MODERNE

Edition de Juin

La Revue Moderne de juin rayonne aux devantures des meilleurs dépôts de journaux, et sa jolie toilette attire tous les regards. Le tableau reproduit, dans de douces tonalités sépia et rose est intitulé "Les Tourtereaux", et rien n'est plus symbolique en ce joli mois de juin consacré aux mariages.

Le sommaire est des mieux élaborés, et des articles re saison sont tout à fait intéressants à côté de la littérature plus élevée. Quelques nouvelles égaient le ton de la revue et des notes sportives donnent de l'intérêt à la lecture de la Revue Moderne de juin. Les pages féminines sont aussi fort soignées, et un délicieux roman de Delly "Fille de Chouans" complète cet ensemble de belle et saine littérature.

La partie illustration est aussi fort soignée, et l'on retrouve dans tous les détails le profond souci qu'anime la directrice de cette grande revue canadienne-française de satisfaire aux exigeances les plus sévères.

Dans ce numéro de juin, La Revue Moderne annonce un grand concours de circulation qui devra intéresser tous ses lecteurs. Chaque couverture est numérotée au centre et au bas de la page. Ces numéros seront tirés au sort par son Honneur le Maire Martin, et quatre prix en argent seront distribués; premier prix $25.00; deuxième prix $15.00; troisième prix $10.00; quatrième prix $5.00.

En achetant La Revue Moderne de juin vous pouvez donc gagner $25.00.

Qui veut gagner $25.00 pour 25 sous?

Achetez la Revue Moderne.

En vente partout.

La Fête du 14 Juillet sera célébrée par un pique-nique sur le terrain du Collège le samedi 15.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION